

Collège de médecine de premier recours: rapport annuel 2003¹

Marc Müller, président CMPR

Généralités

Dans les annales, 2003 fera figure d'année de consolidation. Le pas annoncé vers une professionnalisation accrue a pu être franchi et notre nouveau secrétaire général, Ueli Grüniger, est entré en fonction le 1^{er} septembre, dans les nouveaux locaux du secrétariat général au Landhausweg 26 à Berne. Nous avons continué à développer les domaines d'activité déployés jusqu'ici: cours de formation continue, laboratoire du praticien et prévention. Le projet de recherche sur le bien-être des médecins de premier recours a pu être présenté à la séance de conclave de Grindelwald fin janvier. Depuis, cette étude a rencontré une large diffusion jusque dans le domaine public, avec comme point culminant la parution d'un grand article dans la revue de langue française «L'Hebdo». Malheureusement, l'accomplissement de l'autre projet de recherche en médecine de premier recours «PASS» (Physician Assessment System Study) s'est heurté à des obstacles, du fait que le Fonds national l'a refusé en le jugeant comme trop ambitieux et insuffisamment clairement défini. De sorte que le feu sacré pour ce projet a menacé de s'éteindre et les discussions sur son avenir se poursuivent toujours.

Au total, les structures et les procédures décisionnelles du CMPR ont fait leurs preuves, même si le Conseil de fondation, organisé selon un système de milice, a dû s'habituer à utiliser la nouvelle infrastructure professionnelle.

¹ Die deutschsprachige Version dieses Artikels ist im Heft 33-34 erschienen.

Conseil de fondation

La composition du Conseil de fondation est restée inchangée au cours de l'année 2003. Il est réjouissant de constater que la Faculté de médecine de Zurich a fait usage de la possibilité de faire entendre sa voix au Conseil de fondation, par la nomination d'un remplaçant fixe pour le Prof. Vetter. A la fin de l'année, le Prof. Gyr a pris sa retraite en tant que directeur de la Polyclinique Médicale Universitaire de Bâle et lors de la séance en conclave de janvier 2004, il s'est également retiré du Conseil de fondation du CMPR. Le Conseil de fondation saisit l'occasion de remercier ici ce père fondateur pour son grand et inébranlable engagement pour la cause de la médecine de premier recours et en particulier le CMPR. Le succès du CMPR tient grandement au mérite de Niklaus Gyr.

Comme nous l'avons déjà mentionné, notre nouveau secrétaire général Ueli Grüniger a commencé son nouveau travail en septembre. La poursuite du processus de professionnalisation, également au sein des groupes de travail, appartient à ses tâches prioritaires. Le vent nouveau apporté par son travail est sensible à tous les échelons et la cadence des décisions et de leur mise en application s'est déjà nettement élevée.

Mais toute novation a aussi son envers. En juin, le Conseil de fondation a en effet dû prendre congé de son secrétaire général et mentor de longue date: le Prof. Werner Ringli. Déjà lors des travaux préparatoires à la fondation du CMPR, la contribution de Werner Ringli fut d'un précieux inestimable et dans toutes les tempêtes du début, il a tenu la barre du navire dans la bonne direction, évitant les erreurs de navigation qu'auraient pu provoquer les changements de capitaine. Le Conseil de fondation dit ici sa profonde reconnais-

sance à Werner Ringli pour son travail et lui souhaite à l'avenir beaucoup de satisfaction à la barre de son «vrai» bateau.

Réunion en conclave

Les 24 et 25 janvier 2003, une nouvelle réunion annuelle en conclave a été organisée à Grindelwald. L'événement principal en fut la présentation de l'étude sur le bien-être des médecins de premier recours, initiée par le CMPR. Les auteurs C. Goehring et P. Bovier ont mené une enquête auprès de 3000 médecins de premier recours en Suisse, les questionnant sur leur situation professionnelle. Ils ont récolté des réponses en partie surprenantes. Nos collègues interrogés n'ont aussi pas manqué de témoigner de leur insatisfaction dans le climat actuel de politique de la santé. Cette étude a aussi fait du bruit dans le public et le magazine romand «L'Hebdo» y a consacré la couverture, l'éditorial et tout un dossier en janvier (No 3/2004).

A cette même réunion en conclave, Beat Künzi et André Busato ont présenté un avant-projet de recherche intitulé «Physician Assessment System Study». L'objectif de ce travail est de rendre possible le développement et/ou la validation d'instruments d'évaluation qualitative des médecins. Ce n'est que dans la mesure où de tels instruments seraient mis sur pied, qu'il serait pertinent de discuter d'un éventuel assouplissement ou d'une levée de l'obligation de contracter.

Projets et groupes de travail

Formation prégraduée et postgraduée

En prenant la charge de secrétaire général, Ueli Grüniger a également hérité de Werner Ringli la direction du groupe de

travail formation prégraduée et postgraduée. C'est plein d'élan qu'un sous-groupe, dirigé par Ueli Grüniger, a entrepris de développer un module de formation postgraduée dans le domaine de la gestion du cabinet médical. Il s'agit ici d'un projet commun au CMPR, à la FMH et à l'ASMAC, suggéré par Max Giger, représentant de la FMH dans ce groupe de travail. On se propose de chercher des synergies avec des offres déjà existantes, en mettant l'accent sur les besoins spécifiques des médecins de premier recours. Le groupe de travail a organisé le 5 avril 2003 son séminaire traditionnel au Lac de Bière «Médecine de premier recours» pour médecins-assistant-es et maîtres de stage, et le 22 mai, la rencontre annuelle à Macolin des médecins chargés de cours en médecine familiale des cinq facultés suisses de médecine.

Les 7 et 8 novembre 2003, le groupe de travail s'est réuni en conclave à Lucerne, avec comme objectif l'élaboration de possibilités d'encouragement de la médecine de premier recours et de collaboration avec les pédiatres dans le domaine de la formation continue.

Assistanat au cabinet médical

Patrizia Iseli a été élue comme représentante de l'ASMAC au sein du board assistanat au cabinet médical, en remplacement de Marianne Jost, qui s'est retirée. Le cours d'introduction pour les maîtres de stage continue à être très prisé; il est d'ailleurs indispensable pour garantir une uniformité dans l'exécution de ce concept de formation postgraduée.

En comparaison avec les années précédentes, la proportion des stages de plus longue durée de 3 à 5 mois a plutôt augmenté, conformément à ce qui est souhaité. Dans l'évaluation, on considère d'ailleurs fréquemment que la durée de stage de seulement 3 mois est insuffisante. Malheureusement, il n'y a toujours pas de percée décisive dans le domaine du financement.

Recherche

Le registre électronique des projets et travaux de recherche en médecine ambulatoire est certes opérationnel, mais n'est

hélas que très peu utilisé. Des remaniements visant à améliorer la facilité d'emploi et la convivialité pour l'utilisateur sont en cours d'exécution.

Deux membres du groupe de travail siègent au comité de pilotage du PEK, un projet national en route depuis 1998 pour l'évaluation des cinq méthodes de médecine complémentaire reconnues par l'assurance de base. Bien qu'initialement on avait admis une durée de cinq ans pour établir l'efficacité de ces 5 méthodes, les résultats ne pourront être soumis au Conseil fédéral qu'en 2005.

Nous avons déjà parlé plus haut du projet PASS. Malheureusement, le Fonds national a refusé cette étude sous sa forme initiale. Les auteurs ont soumis des propositions de modifications du projet, qui sont encore en discussion au Conseil de fondation et dans les sociétés de discipline des médecins de premier recours.

Sur l'initiative de l'Académie suisse des sciences médicales, un groupe de travail dirigé par le Prof. Hans Stalder a réfléchi sur les mesures propres à encourager l'activité de recherche dans le domaine de la médecine ambulatoire. Il est sorti de ces réflexions une proposition de créer un module de formation prégraduée et postgraduée à l'intention des futurs «chercheurs», qui en est actuellement au stade des travaux préparatoires.

Prévention

Au cours de l'année sous revue, le chef du groupe de travail Maxime Mancini a réussi à étoffer son groupe qui compte actuellement sept membres. Il a été ainsi possible de donner suite à des désirs, externes au CMPR, de participation de médecins de premier recours à des programmes de prévention sur les thèmes de la prévention de la grippe, de dépistage précoce du cancer et de l'ostéoporose. Apparemment, le désir des médecins de premier recours d'être impliqués dans de tels projets précocement à la phase de développement de la stratégie, est de plus en plus souvent pris en compte. D'un autre côté, il est effrayant de voir à quel point la planification de la prévention et sa mise en œuvre sont peu coordonnées en Suisse.

Afin de pouvoir réagir de manière ciblée aux demandes qui augmentent sans cesse, le Conseil de fondation a donné au groupe de travail le mandat d'élaborer un concept de ses objectifs stratégiques. Là aussi, l'expérience spécifique de notre secrétaire général Ueli Grüniger se révèle une aide précieuse.

Congrès de Lucerne

Bien que cette année, le cours de formation continue ait eu lieu les 30 et 31 octobre en raison de l'occupation du centre de congrès au mois de juin, ce congrès a permis d'écrire encore un nouveau chapitre à l'histoire du succès de cette manifestation. Le nombre des participants a continué de s'accroître et du coup le succès financier a lui aussi pu être consolidé. L'évaluation des contenus a montré qu'avec ce concept de formation continue, nous poursuivons sur la bonne voie.

Congrès de Lausanne

Le 9 octobre, une journée de formation continue s'est tenue pour la deuxième fois à Lausanne. Malheureusement, en Suisse romande et le même jour, ce congrès fut concurrencé par d'autres manifestations de formation continue, de sorte que la participation y fut quelque peu décevante. Le comité d'organisation de Lausanne s'efforcera de donner à ce congrès une identité propre et son déplacement au mois de juin devrait permettre d'éviter le danger de collision avec d'autres manifestations. Cependant, grâce à l'excellent travail de l'agence Schlegel, il fut au moins possible d'atteindre un résultat financièrement neutre.

PrimaryCare

Des changements dans le concept, mais surtout la décision (contre l'avis du CMPR) du comité de gestion d'augmenter la parution à un rythme hebdomadaire, ont eu des conséquences sur le compte de résultat. Grâce à des mesures correctives prises à temps, un déficit plus important a pu être évité. Le Conseil de fondation a accepté de participer au déficit pour un montant de 10 000 CHF environ, en particulier parce que le développement du concept et le budget 2004 se

présentent selon un jour favorable. Le rôle important de la revue comme organe officiel de publication de la médecine de premier recours doit continuer à être soutenu et PrimaryCare s'est d'ailleurs largement imposé dans ce domaine. Précisément dans l'environnement politique difficile actuel, il est nécessaire que le CMPR puisse en tout temps s'exprimer publiquement en toute indépendance. La qualité de la revue s'est nettement améliorée ces derniers temps. Elle s'est en particulier révélée un instrument d'information et de communication flexible et très apprécié dans toute la discussion autour du TAR-MED. Les membres de la rédaction veillent à la variété et à l'actualité des articles, et de plus en plus de collègues fournissent des contributions intéressantes avec leurs propres textes. Des mesures de redressement financier ont été introduites. Le CMPR a imposé que PrimaryCare présente en 2004 des comptes équilibrés.

Attestation de formation complémentaire «laboratoire du cabinet médical»

L'engagement du CMPR pour le maintien du laboratoire du praticien a porté ses fruits. Jusqu'ici, plus de 8000 collègues ont été armés de ce nouveau certificat qui leur assure, dans le cadre de la garantie des droits acquis, de pouvoir continuer à exploiter leur propre laboratoire aussi au-delà du délai d'expiration (3 ans) des dispositions transitoires. Les premiers cours modulaires mis sur pied pour l'acquisition du certificat ont été suivis avec succès en 2003 et tous les collègues déjà porteurs du titre ont aussi reçu le document écrit élaboré pour le cours.

Attestation de formation complémentaire «examens radiologiques à fortes doses»

Dans le cadre d'une simplification de la nomenclature FMH, ce titre s'est aussi transformé de «certificat d'aptitude technique» en «attestation de formation complémentaire». L'octroi du titre dans le cadre des dispositions transitoires s'est passé sans problème. Pourtant en 2003, on n'a pas réussi à dégager des places de stage pratique en nombre suffisant pour permettre aux jeunes collègues d'effectuer toutes les radiographies requises pour l'octroi du titre. Ce goulet d'engorgement doit être écarté dans les meilleurs délais possibles.

Comptes annuels

L'engagement d'un secrétaire général à un taux d'occupation de 60% et le transfert du salaire de notre secrétaire dans notre propre comptabilité (auparavant dans celle de l'Université de Berne) a transformé le CMPR en employeur devant donc aussi verser ses participations sociales (AVS/AI/APG, LAA, indemnités journalières pour perte de gain en cas de maladie). De ce fait, l'AVS est également directement déduite pour toutes les autres indemnités versées par le CMPR.

Une partie des réserves faites dans le domaine du laboratoire ont déjà été utilisées en 2003 pour les cours de laboratoire qui ont été organisés. Nous avons parlé des pertes de PrimaryCare dans le chapitre correspondant. La principale source de revenus du CMPR reste les deux cours de

formation continue de Lucerne et Lausanne.

Au total, l'exercice comptable se solde par un déficit de 31584.59 CHF, avec des recettes de 1075076.00 CHF et des dépenses de 1106661.19 CHF. Comme les années précédentes, les comptes annuels détaillés sont annexés au rapport annuel pour une partie des récipiendaires, ou peuvent être demandés au secrétariat.

Remerciements

Durant cette année écoulée 2003, le Collège de médecine de premier recours a de nouveau fait un grand pas en avant dans son développement. Les mesures de professionnalisation entreprises ont toutes pu entrer en vigueur conformément au programme fixé. Dans le domaine de la prévention en particulier, mais aussi dans celui de la recherche, le CMPR est de plus en plus perçu et accepté comme un agent incontournable.

En 2004, le CMPR fête ses dix ans d'existence et les résultats obtenus ces dernières années sont le mérite de tous ceux qui ont cru à l'idée du Collège et ont avec nous consciencieusement tiré à la même corde: un cordial merci à vous tous!

Dr Marc Müller
Président CMPR
Ärztegemeinschaft Joderlicka
CH-3818 Grindelwald
marc.mueller@hin.ch